L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 7 AOUT 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande — Une bonne cuisinière et une bonne femme de chambre. S'adresser 73 rue de Chartres.

UNE dame qui peut donner les meilleures références désire se placer de suite comme bonne d'enfants ou femme de chambre. S'adresser 73 rue de Chartres.

PROFESSEUR.—Mlle Abigail Morales, professeur de sténographie et d'écriture au moyen de la méthode d'Isaac Pitman (type writing), se charge de donner des leçons particulières et d'initier au phonographe, ainsi que de copies de manuscrits. Elle habitera les meilleures rues de la nouvelle. S'adresser rue Magazine, No 624. 27 juillet—6 sem

A VENDRE.

A VENDRE.—Une vacherie comprenant trois vaches, un cheval, un wagon et tout ce qui en fait partie. Pour informations, s'adresser à Mme Vve Frot, rue Bertholomey, entre Moralès et Urquhart. 4 août—

CHLORO-NAPTHOLEUM désinfecte les vidanges mal odeur. Essayez le et soyez en bonne santé. 7juil—3m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Phil Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,704.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
7 août—7 11 16

Succession de Mme Emily Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,625.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
7 août—7 11 16

Succession de Robert Crawford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,397.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
3 août—3 8 11

Succession de Robert Crawford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,397.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
3 août—3 8 11

Succession de George M. Rieder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 26,136.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi les comptes du compte final présenté par Simon Rieder, administrateur de cette succession, ne seront pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—3 7 11.

Succession de Margaret Fahey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 6,324.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jos. E. Vinet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—3 7 11

Succession de Francis P. Burger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,120.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William F. Wood, administrateur de cette succession, ce scrutinya approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
2 août—3 7 11

Succession de Gustave Lauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,482.—Division D.—Attendu que Annie Lauer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Lauer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
4 août—4 9 13

Succession de W. R. Barstow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,640.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont), pourquoi les comptes final présenté par Joseph Bobelle, administrateur de cette succession, ne seront pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
1er août—1 6 10

Compagnie d'assurances mutuelles
DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ses chartes et statuts :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente.....

Sur risques d'in. maritime..... $158,886 75
Sur risques de mar. intérieure..... 3,042 06
Sur risques de rivières..... 6,623 62

Total des primes..... $168,557 43
Moins.—Primes non acquises..... 49,693

Primes nettes acquises en 31 mai 1889..... $118,864 43

Perte payées :
Sur risques de ma... 40,842 22
Sur risques de rivières 1,507 22
Sur risques de divers
Frais..... 3,847 39
Taxes et licences.... 2,707 36
Commissions et bonifications..... 22,707 36
Remorquages et primes..... 13,949 40
..... 81,745 29

Profits..... $37,119 14

La Compagnie possède de l'actif suivant :
Fonds placés hypothécairement..... $221,625 39
Actions de banques et de chemins de fer..... 30,442 55
Billets, comptes sur nantissement et de..... 77,545 62
Primes en cours de recouvrement..... 51,454 76
Primes en cours de remorquage..... 18,138 69
Comptes à 6 00 de divers..... 26,207 50
Intérêts accrus..... 4,235 00
Argent disponible..... 10,065 45
..... $460,720 11

Il a donné ordre aux soussignés de faire le présent rapport à l'assemblée générale des actionnaires.

F. TOUZET, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, } ss.
Ville de la Nouvelle-Orléans. }

Cette compagnie publique sait, en Sous-Secrétaire.

JEAN PAGNY, Notaire.

DIRECTEURS.

F. Touzet, Jules Montreuil, Jean Pagny, Jos. Bonnecaze, Jos. Bonnecaze, fils, Jos. Bonnecaze, fils, Jos. Bonnecaze, fils